

PAR COURRIEL

Québec, le 12 décembre 2022

Objet : Demande d'accès n° 2022-11-109 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 18 novembre dernier, concernant les Fiches Intervention Urgence Environnement du 28 juillet 2014 au 619, rue Saint-Laurent : Numéro de dossier 300901238 et du 30 octobre 2013 au 630, rue Saint-Laurent : Numéro de dossier 7110-16-12-47017aa.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. 2013-11-06 intervention urgence catégorie 2. 401153060, 10 pages
2. 2014-07-28 Rapport d'urgence 401160496, 5 pages
3. 2014-07-28 Rapport Urgence_compte rendu appel 401160491, 1 page

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M. Comlan Eli-Eli N'Soukpoé, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel ComlanEli-Eli.NSoukpoe@environnement.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

... 2

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 5

c. c. : Accès à l'information - Estrie : dr05acces@environnement.gouv.qc.ca



RAPPORT D'URGENCE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie

Région : Montérégie

Version du 07 juin 2013

1. Identification

Date de l'inspection : 2013-10-30	Heure d'arrivée : 18h00	Heure de départ : 06h00
Inspecteur : Fouad Ghafir	Accompagné de : Blanchette Christian / Coordonnateur	

N° intervention : 300846824	Type d'intervention : Intervention d'urgence environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7110-16-13-47015-05	N° du rapport d'inspection : 401086555
N° demande :	Type de demande :
But de l'inspection : Incendie à la suite de l'explosion de l'usine Les Produits Chimiques Aldex ltée	

Lieu inspecté

Nom du lieu : Les Produits chimiques Aldex cie ltée	
Nom usuel du lieu : Aldex Chemicals	
N° du lieu : X1606013	Type de lieu : industrie
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 630, rue Laurent Granby (Québec) J2G 8V1	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,391583333300;-72,754750000000	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Produits chimiques Aldex cie ltée	propriétaire	630, rue Laurent Granby (Québec) J2G 8V1	Y1604291

Conditions météo

Pluvieux - Venteux

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	53-54	53-54

Mode d'identification

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de :			

Plainte

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	------------------------------	---

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : plus de 135	Nombre de photos annexées au rapport : 23
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Fouad Ghafir avec un appareil photo de type Fouad Ghafir . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : T:\Montérégie\Industriel\Contrôle\ALDEX (Granby) - Explosion usine de produits chimiques	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf S-O.	

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Localisation de la compagnie Les Produits Chimiques Aldex
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input checked="" type="checkbox"/> air (par le laboratoire mobile TAGA)	HAP, SO ₂ , NO, NO ₂ , Nox, CO, PM _{2.5} , PM ₁₀ , TSP, NH ₃ , Styène, Toluène	85	
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

Le 30 octobre 2013 vers 17 h 30, une explosion est survenue à l'usine de fabrication de résine et de polymère Aldex Chemical, située au 630 rue Laurent à Granby. Un important nuage de fumée s'étant formé et visible dans toute la ville de Granby.

Aussitôt avisé, je me rends sur les lieux. Quelques minutes plus tard M. Christian Blanchette / Coordonnateur Urgence – Environnement me rejoint sur place.

Ce rapport contient le suivi des opérations de nettoyage au 5 novembre 2013.

3. Description de l'inspection

Arrivé sur les lieux, je rencontre en premier les services de police de Granby qui sécurisait les lieux aux alentours de l'usine. Ils m'indiquent le poste de commandement des pompiers. Je rencontre 23-24
23-24 Il m'explique qu'il n'y a pas eu de blessé parmi les employés et qu'ils ont quitté les lieux dès qu'ils ont aperçu une fumée se dégageant de la chambre d'urgence. Celle-ci est utilisée à recevoir les cuvées de polystyrène dont la réaction n'est pas complète dans la phase de polymérisation.

L'usine est située dans un secteur industriel. Les usines voisines ont été évacuées par mesures préventives. Par ailleurs, deux personnes ont été légèrement incommodées et se sont présentées à l'hôpital. du matin et il n'y a pas eu d'émanations nocives pour la population. Aucune évacuation des résidents n'a été nécessaire. La Ville de Granby avait érigé un périmètre de sécurité autour du lieu de l'événement. Il s'agissait d'un confinement sur un rayon de 1 kilomètre suite à des prises de mesures de l'air effectuées par le Service des incendies de Granby. Le confinement a été maintenu pour les secteurs résidentiels de 17 h à 20 h 30.

Le groupe Henault a été mandaté pour la récupération des contaminants. Étant donnée que l'entreprise se trouve non loin de la rivière Yamaska des boudions ont été installés afin de sécuriser la rivière qui est l'exutoire des égouts pluviaux qui longent le lieu de l'incendie. Une mousse blanche s'est formée à l'embouchure de la rivière. Celle-ci a été récupérée et a été gérée comme étant une matière dangereuse et donc expédiée vers un site autorisé. Les eaux d'extinction qui se sont accumulées sur le chemin Moeller et les sites voisins de la compagnie Aldex ont été pompés afin de permettre une meilleure circulation des services d'urgences. L'incendie a été maîtrisé vers 2h00, le 31 octobre 2013. Aucune fuite détectée des réservoirs de produits chimiques entreposés dans la partie de l'usine qui n'a été endommagé par les flammes.

Le laboratoire mobile TAGA (analyseur de gaz atmosphérique à l'état de traces) est arrivé sur les lieux vers 20h50, le 30 octobre 2013. Il a effectué des mesures de la qualité de l'air dans les quartiers résidentiels avoisinants à partir 21h04 jusqu'au lendemain matin le 31 octobre 2013 à 09h23. Les résultats de laboratoire obtenus ne présentaient pas de danger immédiat particulier pour la population vivant à proximité de la zone industrielle périphérique. Les résultats de laboratoire ont été transmis au Service sécurité incendie de la Ville de Granby et à la Direction de la Santé publique de la Montérégie.

L'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) a été informée de la situation par la Direction régionale et a informé le Centre hospitalier de la situation. Environnement Canada a collaboré aux opérations et à ma demande, a transmis le modèle de dispersion des vents au poste de commandement du Service sécurité incendie de la Ville de Granby.

3. Description de l'inspection

Le 31 octobre :

- Sur la base des résultats obtenus par le TAGA, les pompiers ont levé le périmètre de sécurité et les entreprises situées près de Aldex (3 ou 4 entreprises) peuvent maintenant rouvrir. Le TAGA a été démonté vers 10h00. La concentration de dioxyde de soufre dans l'air demeure élevée à proximité des lieux incendiés. De l'acrylate d'éthyle est toujours présent dans l'air, mais en concentration inférieure à la norme (9 420 ppb).
- Les pompiers informent les industries du Parc des résultats et des normes.
- La santé publique est aussi tenue informée.

La CCST était sur les lieux et prend en charge le site. Celle-ci interdit la récupération des matières dangereuses présentes à l'intérieur du bâtiment (acide sulfurique et eaux de procédé) et exige des plans d'ingénieur pour la récupération des autres matières dangereuses entreposées à l'extérieur de l'usine.

Le chef pompier et la CSST ont toutefois, convenu que les réservoirs de benzène, d'ammoniac et de peroxyde seront vidés. Ces matières premières seront retournées aux fournisseurs. Quant au styrène, celui-ci sera entreposé dans des citernes le temps que la qualité du produit soit vérifiée préalablement à un retour chez le fournisseur.

Les opérations de nettoyage se sont poursuivies comme suit :

- Pompage des eaux d'extinction accumulées dans la pente de l'aire de réception de la compagnie Aldex.
- Retrait de 3 barils d'Ammoniac dont deux vides. Un baril de 1000 litres a été retiré.
- Retrait des estocades de la rivière.
- Transfert des eaux d'extinction accumulées vers la station d'épuration de Granby. À noter que ces eaux avaient un pH acceptable pour la station d'épuration.

1^{er} novembre :

- Vidange d'environ 50 000 litres de styrène entreposé dans deux réservoirs souterrains. La compagnie Transport Brasseur a été mandatée pour cette opération.
- Vidange de 6000 litres de divinyl-benzène présents sur le site dans deux réservoirs.
- Enlèvement du peroxyde d'hydrogène entreposé en vrac dans des boîtes en carton.
- Un plan de décontamination a été demandé à l'entreprise.

2 novembre :

Le samedi 2 novembre tous les métaux ont été retirés du site. L'entreprise Doucet a été mandatée pour cette opération. Le site a été clôturé. Du gardiennage a été mis en place.

Notre présence permettait de s'assurer que tout soit fait dans les règles.

Sous le bâtiment incendié, il reste des réservoirs d'acide sulfurique de 58000 litres et 93000 litres et un réservoir de 30000 kg de soude caustique. Les quantités ont été réévaluées selon les quantités réelles dans les réservoirs et non la capacité des réservoirs. Il y a aussi des barils d'acrylate éthyle qui ont été trouvés. Ils ont été sécurisés. Il devrait aussi y avoir du permanganate, les réservoirs n'ont pas été trouvés.

Les déchets devaient être envoyés au Centre de récupération industriel de Coteau-du-Lac. Toutes fois, selon un représentant du Groupe Henault, ces matières ne peuvent pas aller au CRI mais plutôt chez Newalta de Châteauguay ou en Ontario à Hamilton selon les propriétés des matières. Une caractérisation de ces matières est prévue pour dimanche 3 novembre afin de s'assurer que Newalta pourrait les recevoir.

Les accès au reste du bâtiment doivent attendre l'autorisation de la CSST. À cause du vent de la veille, un mur est tombé. Les pompiers ont effectués un check dans le bâtiment pour s'assurer qu'il n'y avait aucune fuite. La situation est sous contrôle. Moi-même et le coordonnateur étions sur place.

3 novembre :

Le dimanche 3 novembre, un inventaire des matières résiduelles dangereuses (MDR) accumulées dans l'entrepôt complètement détruit a été effectué. Une caractérisation de ceux-ci a été réalisée afin de les soumettre à l'entreprise Newalta dans le but de s'assurer qu'elle peut les recevoir dans son centre de transfert. Plusieurs types de MDR étaient présents sur le sol. Principalement des produits finis de résine occupaient la majorité de l'espace. Du charbon activé, des barils de polymère résiduel, 600 litres d'acrylate d'éthyle dans 6 barils ont été sécurisés ainsi que des matériaux de construction de différentes natures.

3. Description de l'inspection

À partir du lundi 4 novembre, il sera procédé au nettoyage du site de toutes ses matières dangereuses résiduelles ainsi que la vidange des réservoirs d'acide sulfurique et le réservoir de soude caustique après approbation de la CSST du plan des opérations. La soude caustique sera vidangée lorsque la température ambiante dépassera 6 degrés étant donné que ce produit se solidifie quand il est exposé au dessous de cette température. Ces opérations pourraient durer quelques jours.

Le suivi de ces opérations a été assuré par le CCEQ de la direction régionale de la Montérégie en présence du coordonnateur U-E. Voici une synthèse des travaux réalisés du 4 au 5 novembre.

4 novembre :

Le coordonnateur UE s'est rendu sur place

Produit (s) et quantité:

Plusieurs bassins de rétention sont à pleine capacité (3 de ceux-ci sont respectivement à pH 3, 5 et 14). Précisions au niveau des produits impliqués suite à l'inventaire des réservoirs toujours présents dans le bâtiment partiellement effondré (usine détruite à 90%):

- acide sulfurique 98% - 58 000 litres
- acide sulfurique à diverses concentrations (50 à 92%) - 93 000 litres
- hydroxyde de sodium (soude caustique) - 15 000L
- acrylate d'éthyle - 600 L
- permanganate - les réservoirs n'ont toujours pas été trouvés

Travaux réalisés:

Les premiers transports de matières résiduelles dangereuses ont été acheminés vers les Services Industriels Newalta de Châteauguay. Rien ne sera dirigé vers le Centre de récupération industriel (CRI) de Coteau-du-Lac.

La récupération de l'acide sulfurique sera plus complexe étant donné la variabilité au niveau des concentrations de produits impliqués.

Les basses températures ambiantes appréhendées vont compliquer la récupération de l'hydroxyde de sodium à cause de l'augmentation de la viscosité et même la possible solidification du produit si la température va sous le point de congélation.

Un ingénieur engagé par la compagnie Aldex, a fait une évaluation de la solidité de la structure du bâtiment endommagé, car il n'était pas possible de poursuivre les travaux d'investigation et de récupération à cause de l'interdiction de la CSST de pénétrer dans celui-ci.

Selon le coordonnateur U-E, plusieurs échanges ont eu lieu aujourd'hui entre le chef du Service incendie, le MSP, le MSSS et U-E afin de faire une mise au point sur la situation. Tous sont en attente de la décision de la CSST pour la possibilité de poursuivre les travaux de récupération à l'intérieur du bâtiment.

U-E poursuit le support au Service de sécurité incendie.

5 novembre :

Produit (s) et quantité:

Les quantités d'acide sulfurique et d'hydroxyde de sodium présentes sur le site et à récupérer ont une fois de plus été révisées à la hausse par la compagnie en cause.

- acide sulfurique (50 à 98%): plus de **200 000 L**
- hydroxyde de sodium : **35 000 L**

Intervenants d'U-E sur place:

Le coordonnateur UE et un inspecteur du CCEQ se sont rendus sur place aujourd'hui.

Travaux réalisés, en cours et à venir:

Le bassin de rétention sous les réservoirs d'acide sulfurique a été vidangé. L'acide sulfurique est toujours présent dans les réservoirs.

Le réservoir d'hydroxyde de sodium ainsi que son bassin de rétention seront pompés le 6 novembre.

Un drain a été découvert au niveau du plancher de l'usine; il serait relié au réseau d'égouts municipales. Afin de le boucher, des travaux d'excavation ont eu lieu. Le drain a été sectionné et un bouchon installé.

3. Description de l'inspection

Dans l'éventualité où il y aurait un déversement, cette excavation pourrait servir de puits de pompage d'urgence; le sol très argileux semble étanche.

Les matières dangereuses résiduelles récupérées de la partie détruite de l'usine ont été envoyées chez Services Industriels Newalta de Châteauguay. Ces travaux de nettoyage sont réalisés à 75%.

Deux grues s'affairent à détruire une portion de la toiture afin de donner accès aux réservoirs.

Les jours qui viennent, est prévue la vidange des réservoirs d'acide sulfurique et de soude caustique.

4. Suivi de l'intervention

Le suivi de la décontamination des sols sera assuré par le service de l'analyse de la Direction Régionale de l'Analyse Environnementale de l'Estrie et de la Montérégie.

Un suivi est assuré par U-E et le service industriel du centre de contrôle environnemental de la Montérégie pour la vidange de l'acide sulfurique et la soude caustique.

5. Résumé de l'intervention

- Incendie suite à une explosion.
- Eaux usées d'extinction acheminée vers la station d'épuration de granby.
- Retrait des produits chimiques tel que Styrène, Ammoniac, Divinyl Benzène et peroxyde d'hydrogène.
- Enlèvement des matières résiduelles dangereuses et transférées vers un site autorisé.
- Enlèvement des résidus métalliques.
- Les bassins de rétentions vidées de leurs contenus.
- Vidange acide sulfurique et soude caustique prévue du 6 au 10 novembre. UE fera le suivi en collaboration avec le service industriel du CCEQ du bureau de Bromont.

6. Recommandations

- Assurer le suivi des opérations de vidanges des réservoirs d'acide sulfurique et de soude caustique.
- Assurer le suivi de la disposition des matières résiduelles.
- Assurer le suivi de la décontamination des sols s'il y a lieu.

Rédigé par : Fouad Ghafir

Signature :

Date de rédaction : 6 novembre 2013

7. Vérification du rapport d'inspection

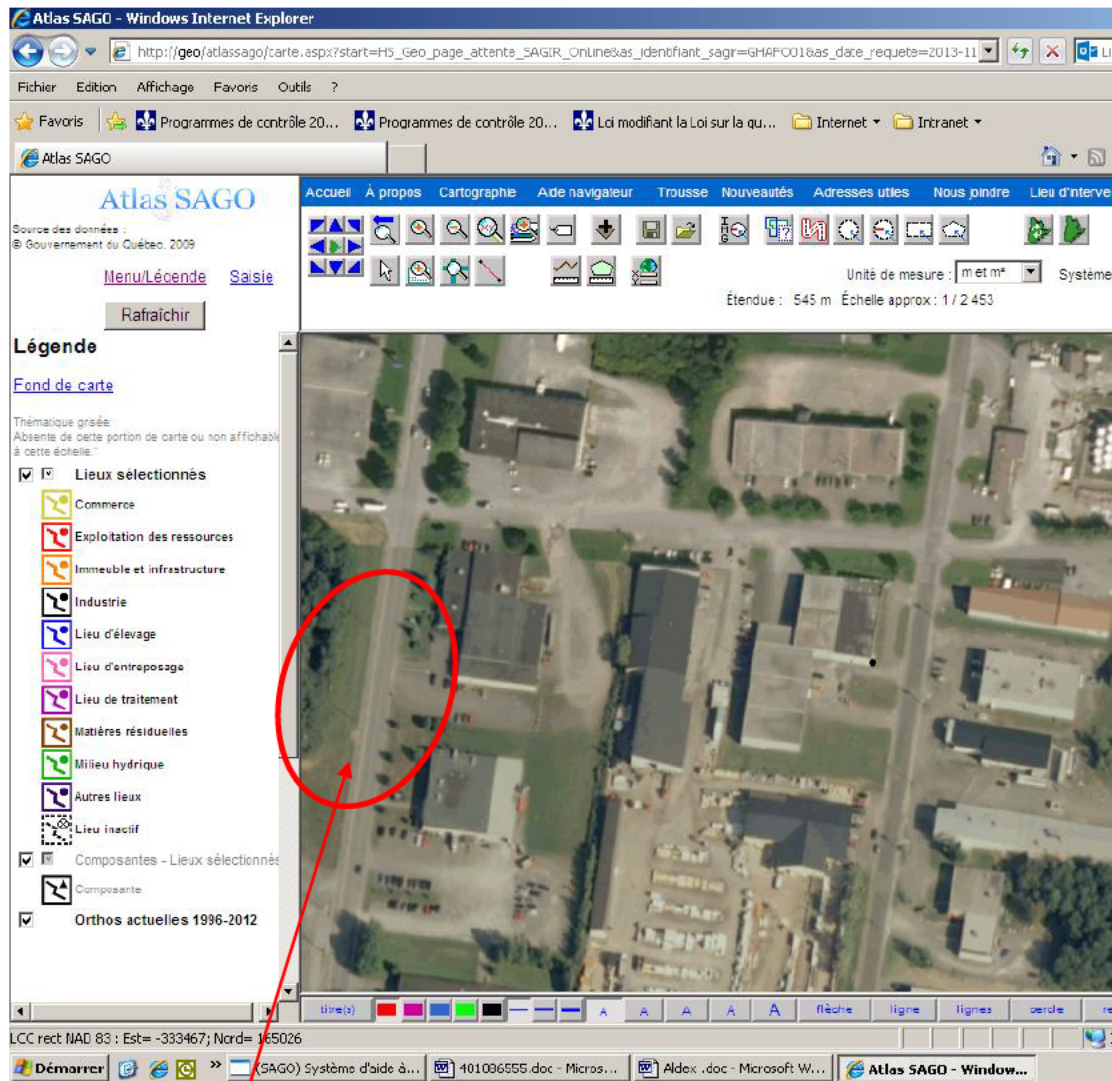
Approuvé par : Christian Blanchette

Signature :

Fonction : Coordonnateur régional
d'Urgence-Environnement

Date :

Commentaires :



Les Produits Chimiques Aldex cie ltée
(lieu de l'explosion et de l'incendie des bâtiments)

Produit par : Fouad Ghafir

Lieu : Les Produits Chimiques Aldex, Granby

Échelle :

Note :



Photo 1 : IMG_1711.jpg : Extinction des flammes par les pompiers



Photo 2 : IMG_1712.jpg : Idem



Photo 3 : IMG_1717.jpg : Ouverture des égouts pour évacuation des eaux d'extinction



Photo4 : IMG_1722.jpg : Eaux évacuées



Photo 5 : IMG_1736.jpg ; Mousse blanche dans la rivière Yamaska



Photo 6 : IMG_1747.jpg : État de l'entrepôt suite à l'incendie



Photo 7 : IMG_1752.jpg : État du bâtiment de l'usine suite de l'incendie



Photo 8 : IMG_1753.jpg : Façade rue Laurent



Photo 9 : IMG_1761.jpg : Enlèvement Ammoniac



Photo 10 : IMG_1772.jpg : Vidange de Styrene



Photo 11 : IMG_1781.jpg : Réservoirs d'acide sulfurique sous els
Sous les décombres.

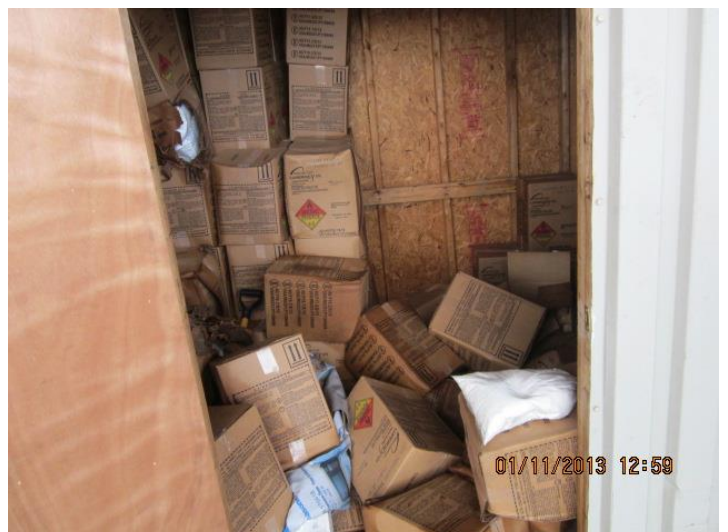


Photo 12 : IMG_1782.jpg : Peroxyde d'hydrogène en Vrac

23-24

Photo 13 : IMG_1785.jpg : Réservoirs de Divinyle Benzène vidés



Photo 15 : IMG_1790.jpg : Pompage des eaux de pluies



Photo 17 : IMG_1803.jpg : Barils de matières dangereuses écrasés

23-24

Photo 14 : IMG_1786.jpg : Barils de matières dangereuses



Photo 16 : IMG_1796.jpg : Vidange de barils de polymère usés



Photo 18 : IMG_1809.jpg : Enlèvement des débris métalliques



Photo 19 : IMG_1823.jpg : Caractérisation des matières dangereuses Solides.



Photo 20 : IMG_1826.jpg : Tas de résines



Photo 21 IMG_1828.jpg : Barils d'Acrylate d'Éthyle



Photo 22 : IMG_1837.jpg : Échantillon recueillis pour la compagnie de Récupération.



Photo 23 : IMG_1840.jpg : Plan de répartition des matières dangereuses sur le site.

1 Identification

Date de l'événement : 28 juil. 2014	Heure de l'évènement : 09 h 30	
Date du signalement : 28 juil. 2014	Heure du signalement : 09 h 56	
Date de l'intervention : 28 juil. 2014	Heure de début : 10 h 05	Heure de fin : 15 h 30
Intervenant d'urgence : Christian Blanchette		Accompagné de :

N° intervention : 300901238	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7110-16-14-47017	N° du rapport d'urgence : 401160496
N° demande : 200394964	Type de demande : Urgence
Objet de l'intervention : Déversement 1500 litres essence. Site de transbordement de produits pétroliers diesel et essence.	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
53-54	53-54	53-54	53-54

Lieu

Nom du lieu : Pétro Sud-Ouest	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2146151	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 619, rue Laurent Granby (Québec) J2G 8Y3	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,392555555600:-72,753722222200	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol	Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Péto Montestrie inc.		619, rue Laurent Granby (Québec) J2G 8Y3	Y2107053

Conditions météo

pluie

Produits en cause

SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Non classé	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Essence	1203	<input type="checkbox"/>	liquide	approximative	1500	1500	litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres
		<input type="checkbox"/>	liquide	approximative			litres

**Organismes impliqués
(Personnes rencontrées)**

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Enviro*Urgence	pompage	450 437-5559
Laforge Environnementconsultant	consultant	
Normand Renaud	Péto Monestrie	450 774-1357 / 514 493-3576

Mode d'identification

But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Normand Renaud PétoMonEstrie

Photos numériques

SO

Nombre de photos prises sur le terrain :	Nombre de photos annexées au rapport : 12
--	---

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Christian Blanchette avec un appareil photo de type Canon. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur un répertoire sécurisé.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
1		<p>De :</p> <p>Déversement accidentel de plus de 1500 litres d'essence sur le tablier du quai de chargement (encadré en rouge sur le plan de localisation).</p> <p>L'essence s'est déversée par gravité dans le système de récupération du séparateur d'hydrocarbures (ovale en rouge sur le plan de localisation).</p> <p>Mesures d'explosivité positives dans les trous d'hommes à partir d'un mètre de la surface du sol.</p> <p>Quelques temps après mon arrivée sur les lieux, un camion vacuum de la compagnie Enviro*Urgence s'est présenté au points de déversement. Épandage d'absorbant sur le quai de chargement et pompage des hydrocarbures dans le système de récupération du séparateur d'hydrocarbures.</p> <p>À :</p> <p>Aucun rejet au réseau d'égout municipal. Aucun rejet au fossé. Aucun rejet au sol.</p>
	28 juill. 2014	

3 Plan de localisation

SO

4 Conclusion

Déversement accidentel de plus de 1500 litres d'essence dans les installations de l'entreprise.
 Mesures correctives de récupération des hydrocarbures et de nettoyage du site effectuées.
 Aucun rejet au réseau d'égout municipal. Aucun rejet au fossé. Aucun rejet au sol.
 Transmettre copie du rapport au service concerné.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

SO

1	<p>Manquement : Déversement d'hydrocarbures essence</p> <p>Référence légale : LQE article 20</p> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p>Explication :</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur)</p> <p>Explication :</p> <p>Les conséquences sont : Sélectionnez une valeur</p> <p>Explication :</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur)</p> <p>Explication :</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : mineur</p>
---	--	--

Facteurs aggravants

SO

Facteurs atténuants

SO

<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input checked="" type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer :

5 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur	
Ainsi, je recommande de	
<input checked="" type="checkbox"/> Dossier fermé	<input checked="" type="checkbox"/> Transférer à : Service industriel
<input type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir	<input type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir
<input type="checkbox"/> Récupération et décontamination	<input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer
<input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence	Coûts : \$ <input type="checkbox"/> Suivi à faire :
<input type="checkbox"/> Autre :	
Rédigé par : Christian Blanchette	Date de rédaction : 17 septembre 2014
Signature :	

6 Vérification du rapport d'urgence	
Approuvé par : Christian Blanchette	Fonction : Coordonnateur régional d'Urgence-Environnement pour l'Estrie et la Montérégie
Signature :	Date :
Commentaires :	



Granby-20140728-00205.jpg



Granby-20140728-00206.jpg



Granby-20140728-00208.jpg



Granby-20140728-00209.jpg



Granby-20140728-00210.jpg



Granby-20140728-00211.jpg



Granby-20140728-00212.jpg



Granby-20140728-00213.jpg



Granby-20140728-00214.jpg



Granby-20140728-00215.jpg



Granby-20140728-00216.jpg



Granby-20140728-00220.jpg

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 16-20140728-2128

ALERTE			
Date de l'appel : 2014-07-28 (année, mois, jour)	Reçu par : Michel Pelletier	Heure de réception de l'appel au COG : 9 h 56	
Date événement : 2014-07-28 (année, mois, jour)	Heure événement : 9 h 30		
COORDONNÉES			
Nom de l'interlocuteur : 53-54	Fonction : 53-54		
Organisme : 53-54			
Nom de la personne à rappeler : idem	Fonction : idem		
Organisme : idem			
Adresse : 619 rue Laurent			
N° de téléphone : 53-54	Ville : Granby		
Localisation de l'événement : Adresse plus haut, dépôt pétrolier			
Nom de la ville : Granby	N° de la ville : 47017		
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input checked="" type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz <input type="checkbox"/>
			Autres : <input type="checkbox"/>
Produit (s) en cause : Essence	Quantité estimée : 1000 à 1200 litres		
Description sommaire de l'événement : Il s'agit d'une déversement entre 1000 et 1200 litres d'essence causé par un problème électrique sur une pompe. C'est tombé sur du béton et dans le puisard du dépôt pétrolier. Laforge Environnement a été dépêché sur place et pour l'instant le tout a été isolé afin que ça ne sorte pas du site.			
TRANSFERT			
Immédiat <input checked="" type="checkbox"/>	Différé <input type="checkbox"/>		
N° de région : 16	Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : 10 h 04		
Nom de l'intervenant : Daniel Tremblay	Heure du retour d'appel : 10 h 06		
Commentaires :			
TRAITEMENT TERMINÉ : 10 h 08			

Signature : _____

Date : **2014-07-28** _____